

Normes de sécurité : Les vêtements professionnels



Nos articles sont tous conformes aux exigences CE. Nos fabricants ont réalisés ou fait réaliser des vérifications de conception, ou des contrôles, ou des essais qui assurent la

conformité du produit aux Exigences Essentielles de Sécurité et de Santé (EESS) définies dans la ou les directives européennes concernées.



EN 343 : Protection contre les intempéries

Cette norme inclut les matériaux et les coutures. Elle est concernée deux familles d'exigence: La pénétration de l'eau et la résistance à la vapeur d'eau.

Pour la seconde famille, la résistance à la vapeur d'eau, ou RET - Resistance Evaporative Transfert - (c'est-à-dire que plus le taux est bas, plus la pénétration est grande), il y a 3 catégories :

Dans la première famille, il y a 3 catégories pour la pénétration de l'eau :

- ★ La catégorie 1 exige la même pression que la catégorie 2, mais sans traitement préalable.
- ★ La catégorie 2 exige une Wp (pression de l'eau) ≥ 8000 Pa
- ★ La catégorie 3 exige une Wp ≥ 13000 Pa

- ★ Catégorie 1: RET ≥ 40
- ★ Catégorie 2: $20 < \text{RET} \leq 40$
- ★ Catégorie 3: RET ≤ 20

La pénétration de l'eau est indiquée dans la partie supérieure du symbole et la vapeur d'eau est indiquée dans la partie inférieure du symbole.



EN 471 Vêtements de signalisation à haute visibilité

Cette norme spécifie les obligations liées aux vêtements destinés à signaler visuellement la présence de l'utilisateur. Les exigences de

performance incluent la couleur et le réfléchissement, ainsi que les surfaces minimales et la disposition des matériaux.

Il y a 3 catégories différentes (la catégorie 3 est la catégorie la plus élevée) :

- ★ **Catégorie 1:** La surface totale réfléchissante doit être d'au moins de $0,14 \text{ m}^2$ et la matière rétro-réfléchissante de $0,10 \text{ m}^2$.
- ★ **Catégorie 2:** La surface totale réfléchissante doit être d'au moins de $0,5 \text{ m}^2$ et la matière rétro-réfléchissante de $0,13 \text{ m}^2$.
- ★ **Catégorie 3:** La surface totale réfléchissante doit être d'au moins de $0,8 \text{ m}^2$ et la matière rétro-réfléchissante de $0,2 \text{ m}^2$.



EN 11611 Protection pour le soudage

Cette norme spécifie les exigences de sécurité de base minimales et les méthodes d'essai pour les vêtements de protection incluant les capuches, tabliers, manches et guêtres qui sont conçus pour protéger le corps de

l'utilisateur ainsi que sa tête et ses pieds et qui doivent être portés pendant les travaux de soudage ou tout autre processus faisant courir des risques comparables.

- ★ **A1:** Indique que les vêtements répondent aux exigences relatives à une propagation limitée des flammes en cas d'ignition incandescente.
- ★ **A2:** Indique que les vêtements répondent aux exigences relatives à une propagation limitée des flammes en cas d'ignition de la partie inférieure.

- ★ **Catégorie 1:** Techniques de soudure manuelle avec légère formation d'éclats et de gouttes.
- ★ **Catégorie 2:** Techniques de soudure manuelle avec formation importante d'éclats et de gouttes.



EN 11612 Protection contre la chaleur et les flammes

Cette norme spécifie les performances pour les vêtements fabriqués à partir de matériaux flexibles qui sont conçus pour protéger le corps

de l'utilisateur (à l'exception des mains) de la chaleur et / ou des flammes.

CATEGORIE DE VETEMENT

- A.** Propagation limitée des flammes
 - A1** Allumage incandescent
 - A2** Allumage du bord inférieur
- B.** Chaleur de convection
- C.** Chaleur radiante
- D** Eclaboussure d'aluminium en fusion
- E** Eclaboussure de fer en fusion
- F** Chaleur par contact

**EN 1149 Propriétés électrostatiques.**

Cette norme européenne spécifie les exigences liées au matériau et au design pour les vêtements de protection dissipateurs électrostatiques utilisés comme éléments d'un système entièrement mis à la terre afin d'éviter les décharges incendiaires.

Le matériau devra répondre aux exigences conformes à **EN 1149-1** (Résistance de surface) ou **1149-3** (Recharge par induction). Ces exigences peuvent ne pas être suffisantes dans les atmosphères inflammables enrichies en oxygène. Cette norme européenne ne s'applique pas à la protection contre la tension électrique.

EN 14404 Norme de protection du genou.

Cette norme englobe la taille, la répartition de la force, la résistance à la pénétration et l'essai de genouillères par l'utilisateur.

Type 2, Niveau 1

Protection fiable pour les genoux, destinée aux artisans dont l'environnement de travail est mobile et qui doivent se mettre à genoux régulièrement pour effectuer leur travail. Conçue pour protéger les genoux des cailloux, pointes et autres petits objets

mesurant jusqu'à 1 cm, sur des surfaces dures et planes.

Type 2, Niveau 0

Protection des genoux efficaces pour les artisans devant travailler occasionnellement sur les genoux en intérieur. Conçue pour protéger les genoux sur des surfaces plates.

